

Berne, le 7 juillet 1993

PFI 7. Juli 1993 09

Note à la DASEOuverture d'une représentation suisse en Slovénie

Nous nous référons à votre note du 15 mars 1993 dans l'affaire susmentionnée. Comme l'Ambassadeur Dahinden le mentionne dans sa lettre du 27 janvier 1993, il devient de plus en plus difficile d'assumer depuis Budapest les contacts croissants entre la Suisse et la Slovénie. Nous soutenons donc les propositions concrètes de l'Ambassadeur visant la nomination d'un consul honoraire à Ljubljana.

Pour le moyen terme, nous avons étudié la possibilité de l'ouverture d'une représentation professionnelle en Slovénie. Une série de raisons concrètes parlerait en faveur de l'établissement d'une présence suisse directe dans ce pays. De telles raisons ont conduit à l'ouverture d'Ambassades dans d'autres petits Etats d'Europe centrale et orientale, tels l'Albanie ou la Lettonie.

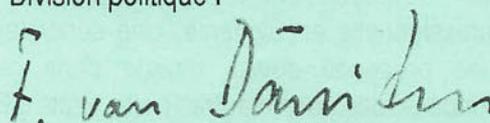
1. La Slovénie est un petit pays alpin, proche de la Suisse. Notamment le potentiel touristique est considérable et pour ce qui est des mentalités, les deux pays ont quelques points en commun.
2. Au point de vue politique, la Slovénie se différencie de plus en plus de ce qui était l'ancienne Yougoslavie. Ce phénomène est dû aux progrès rapides entrepris dans la domaine des réformes politiques et institutionnelles, à l'homogénéité ethnique du pays et finalement au relatif éloignement par rapport aux conflits violents sévissant dans l'ex-Yougoslavie.
3. Dans le domaine économique, les réformes entreprises ont entraîné des succès considérables. Le taux d'inflation mensuel, de 21.5 % en octobre 1992, s'établit aujourd'hui à 1 % environ. Le taux de change de la monnaie nationale a pu être stabilisé. L'industrie d'exportation a connu une remarquable expansion (70 % des exportations à destination de l'Europe occidentale.) La chute observée dans la production industrielle s'est arrêtée.
4. Le potentiel économique de la Slovénie, ainsi que le potentiel commercial avec la Suisse notamment, est grand. Les exportations suisses à destination de la Slovénie pour 1992 correspondaient à 29% des exportations suisses vers l'ancienne Yougoslavie en 1991. Pour les importations au départ de la Slovénie, le chiffre correspondant est de 48%. A noter que les milieux économiques slovènes se plaignent des faibles investissements du secteur privé helvétique.
5. Dans le cadre de l'aide financière aux pays d'Europe centrale et orientale gérée par l'OFAEE, le Conseil fédéral a décidé, le 16 juin 1992, d'accorder à la Slovénie des garanties de crédit à l'exportation pour Sfr. 25 mio. Des sommes plus modestes ont été engagées au titre de l'aide technique administrée par notre Département, notamment en faveur d'un projet pilote pour l'introduction d'un système administratif moderne.



6. Entre l'AELE et la Slovénie, une Déclaration commune dite "de Reykjavik" a été signée. Par delà ce premier pas, la Slovénie a manifesté son intention de devenir un membre à part entière de l'AELE.
7. La Slovénie ouvrira cet été encore une Ambassade à Berne, dirigée par un Chargé d'affaires a.i.

L'argumentation politique que nous venons de développer nous amènerait à vous proposer l'ouverture d'une représentation professionnelle à Ljubljana. Nous y renonçons cependant pour des raisons de politique du personnel et à cause de la nécessité de fixer des priorités pour notre réseau global de représentations en Europe centrale et orientale. A notre avis, la solution actuelle - double accréditation à partir de Budapest - doit donc être maintenue.

Division politique I



F. von Däniken

Copie - KE, VDF, WOK, BAN
- Ambassade de Suisse, Budapest

PFI 7. Juli 1993 09